DROIT SOCIAL

Formation animée par un consultant et formateur senior juriste

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Consolider ses connaissances du droit du travail
- Sécuriser ses pratiques pour éviter le contentieux prud'homal
- Consolider ses connaissances sur les Instances Représentatives du Personnel
- Cerner le cadre juridique de la représentation du personnel
- Maîtriser les obligations des employeurs en matière de fonctionnement des IRP

D'après le code du travail Polynésien à télécharger gratuitement sur LEXPOL

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

1 jour (7 heures)

RESSOURCES HUMAINES

PROGRAMME

Les principes fondamentaux du droit
Les textes du droit social en Polynésie : sources et fondamentaux

LE CONTRAT DE TRAVAIL

- L'embauche - les différents contrats de travail
- De l'exécution à la suspension du contrat de travail
- La durée de travail
- Congés payés et réglementation de la paie
- Le licenciement/la rupture du contrat de travail hors licenciement

LA RÉSOLUTION DES CONFLITS INDIVIDUELS DE TRAVAIL

- Les différends individuels du travail
- Le tribunal du travail
- Compétence territoriale
- Procédure devant les juridictions du travail
- La pratique du contentieux prud'homal

LES INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

- Préambule : cartographie des différentes IRP
- L'élection des Représentants du Personnel
- Les mandats
- Le sort des IRP en cas de modification de la situation juridique de l'employeur
- Le délit d'entrave
- La protection des IRP
- Rôle et limites d'attribution des différentes Institutions Représentatives du Personnel